



École De Montarville
1725, rue De Montarville
St-Bruno-De-Montarville
(QC) J3V 3V2



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du 21 octobre 2025, à 18h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Valérie Barbin
Madame Carolina Fernandez
Madame Marie-Hélène Breton
Monsieur Louis-Michel Jutras
Monsieur Patrick Labrie
Madame Claire Desrosiers
Madame Danielle Faucher
Madame Andréanne Desjardins
Madame Catherine Hamel
Madame Jacqueline Fournier
Madame Alexandra Lafontaine
Madame Sylvie Landry

ABSENCE NON-SIGNIFIÉE :

Madame Camille Paquet

ÉGALEMENT PRÉSENTE, agissant à titre de secrétaire, madame Julie Péloquin.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum;

Madame Barbin souhaite la bienvenue et constate le quorum à 18h31.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour;

Sur proposition dûment faite par Claire Desrosiers et appuyée à l'unanimité, l'ordre du jour est adopté tel que proposé.

CÉ-2025-2026-11

3. Revue et approbation du procès-verbal du 24 septembre 2025;

À la suite d'un questionnaire de madame Barbin au sujet d'un sujet discuté n'ayant pas été mis au procès-verbal, une précision est faite par la direction au sujet du paiement à la secrétaire d'école qui ne sera finalement pas fait à partir du budget de fonctionnement du CÉ.

Sur proposition dûment faite par Marie-Hélène Breton et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal du 24 septembre 2025 est approuvé tel que proposé.

CÉ-2025-2026-12

4. Suivi à la dernière rencontre;

Madame Sylvie Landry souligne qu'à la suite de la nouvelle gestion de la bibliothèque par le personnel de l'école, les commentaires reçus sont positifs, tous les bénévoles nécessaires ont été trouvés, ceci à l'exception de 3 groupes (2 en 6^e année et un en 4^e). De nouvelles sollicitations ont été envoyées aux parents de ces groupes par courriel.

Madame Landry mentionne également au conseil être en discussion avec la bibliothécaire pour l'achat de nouveau mobilier, des suggestions seront présentées lors des prochaines séances.

5. Parole au public;

Aucun public présent.

6. Points de décision et de discussion;

6.1. Activités éducatives complémentaires, approbation;

Madame Sylvie Landry présente les activités éducatives complémentaires pour l'année scolaire 2025-2026. Elle rappelle au conseil que la direction ne souhaite pas charger aux parents des frais supplémentaires en regard du principe de la gratuité scolaire, et considérant que cela occasionne une surcharge de travail importante pour le secrétariat.

Elle souligne les 2 principales mesures gouvernementales dans lesquelles seront payées les activités et les montants octroyés par élève, ainsi que les modalités d'utilisation pour chacune d'elle :

- Mesure culturelle : 29\$ par élève;
- École accessible et inspirante : 28\$ par élève.

Madame Landry souligne que la direction s'est gardé un montant de la mesure « Accessible et inspirante » pour offrir des spectacles à l'ensemble des élèves.

Madame Catherine Hamel indique pour sa part que les enseignantes de 3^e année dont elle fait partie ont dû annuler leur sortie au Centre plein air l'Estacade étant donné les coûts trop élevés, et que d'autres choix de sorties seront soumis aux membres du conseil à la prochaine rencontre en décembre.

Sur proposition dûment faite par Carolina Fernandes et approuvée à l'unanimité, les activités éducatives complémentaires 2025-2026 sont acceptées telles que présentées.

CÉ-2025-2026-13

6.2. Projets à financer en 2025-2026, approbation;

Madame Sylvie Landry informe le conseil qu'après consultation auprès des enseignants sur les projets à financer, il a été convenu d'aller de l'avant avec le projet d'aménagement de la cour, pour lequel nous avons déjà une somme de 35,500\$ dans un fond à destination spéciale, et un autre montant de 6,000\$ provenant de la Caisse Desjardins pour le financement de nouvelles pièces de mobilier.

Ces montants sont malheureusement insuffisants pour combler tout ce qu'il y a à faire dans la cour, des campagnes de financement seraient probablement nécessaires. Des suggestions

d'aménagement de la cour seront présentées au conseil dès qu'elles seront reçues par la personne aux ressources matérielles qui est chargée de faire les croquis.

Madame Landry ajoute que l'ajout de somme dans le FDSFETE – activités rassembleuses a été identifié comme projet à financer afin que nous puissions offrir différentes activités à l'ensemble des élèves de l'école.

Sur proposition dûment faite par Jacqueline Fournier et approuvée à l'unanimité, les projets à financer présentés, soit les fonds FDSFETE (Activités rassembleuses) et FDSCOUR (aménagement de la cour), sont acceptés tels que présentés.

CÉ-2025-2026-14

6.3. Campagnes de financement, approbation;

Madame Landry indique qu'une suggestion a été faite de faire une activité de « Dictée commanditée », qui a le même principe que la dictée PGL, mais le texte est fait « maison » et l'école peut conserver l'entière responsabilité des sommes reçues.

Madame Catherine Hamel souligne qu'idéalement, les détails seraient donnés aux élèves en décembre afin qu'ils puissent en parler dans leur famille pendant les Fêtes de Noël, et la dictée se tiendrait en février.

Sur proposition dûment faite par Marie-Hélène Breton et approuvée à l'unanimité, l'organisation d'une « Dictée commanditée » est approuvée telle que présentée.

CÉ-2025-2026-15

Madame Landry indique également qu'une autre suggestion a été faite par des enseignantes, soit la récupération de vêtement par l'entreprise « Les Supers recycleurs », qui achète au poids les tissus. Cette suggestion demeure dans la même lignée que notre comité vert. Plus d'information sur cette dernière suggestion et sur d'autres idées de campagnes de financement suivra après la rencontre du CEE de novembre.

6.4. Photo scolaire, discussion (15 septembre);

Sylvie Landry souhaite l'opinion des membres sur un changement de fournisseurs photo. Des discussions s'ensuivent, notamment au sujet du prix des différents forfaits et des difficultés de faire des comparatifs de prix entre différentes entreprises, ainsi que des commentaires reçus par les parents et le personnel de l'école.

Madame Landry souligne que l'entreprise « La photo repensée », que nous avons choisie l'année dernière, mais qui n'avait plus de disponibilités lorsque nous les avons contactés, a indiqué qu'ils seraient en mesure de prendre le contrat en 2026-2027, ayant une date libre le 15 septembre 2026.

Madame Marie-Hélène Breton souligne la chance que nous avons que « La photo repensée » soit en mesure d'accepter le contrat à De Montarville et suggère que l'école devrait en profiter, l'entreprise ayant une excellente réputation.

Sur proposition dûment faite par Claire Desrosiers et appuyée par Carolina Fernandez, il est unanimement résolu que le contrat pour les photos scolaires 2026-2027 soit donné à l'entreprise « La photo repensée ».

6.5. Mesure lecture à l'école volet 1, approbation;

Madame Sylvie Landry précise que cette mesure est pour l'achat de livres pour la bibliothèque. Elle informe les membres du conseil d'une mesure gouvernementale qui permet l'octroi, bon an mal an, de 8,000\$ approximativement. Elle indique que si l'école investit 1,000\$ supplémentaire, le ministère ajoute 2,000\$ à notre investissement, c'est du $\frac{2}{3} - \frac{1}{3}$. On pourrait donc avoir 11,000\$ pour l'achat de livres pour la bibliothèque.

Madame Landry demande l'approbation du conseil pour utiliser 1,000\$ du FDSLIVRES – Achat de livres pour les classes, afin de bonifier la mesure du gouvernement.

Sur proposition dûment faite par Carolina Fernandez et appuyée à l'unanimité, le conseil accepte qu'un montant de 1,000\$ soit utilisé dans le FDSLIVRES – Achat de livres pour les classes, afin de bonifier la mesure « Bibliothèque » du gouvernement.

6.6. Fonds à destination spéciale, état de la situation et adoption de transferts;

Madame Sylvie Landry présente l'état de la situation des fonds à destination spéciale. Une discussion s'ensuit entre les membres sur le solde actuel du FDS6ANNEE, réservé pour les finissants. Des suggestions sont faites que ce montant pourrait être retourné dans tous les niveaux d'une façon égale pour des activités spéciales, afin de repartir à zéro avec de nouvelles balises. Des éclaircissements sont apportés par la direction relativement à la façon de procéder des dernières années en ce qui a trait aux activités de fin d'année des finissants.

Jacqueline Fournier demande et reçoit une confirmation que l'école obtient un profit sur la vente des chandails de finissants. Elle suggère que lorsqu'il reste de l'argent dans ce fonds, il devrait être retourné ailleurs pour d'autres projets.

Catherine Hamel souligne au conseil qu'après les frais encourus pour les finissants cette année, soit le bal des finissants, l'album des finissants et la sortie à l'Estacade, il ne devrait plus rester beaucoup d'argent dans ce compte, qui a été amassé par les enseignantes de 6^e année en toute bonne foi pour leurs élèves. Après cette année, une nouvelle politique pourrait être mise en place afin qu'il n'y ait plus de solde restant dans ce fond.

Une discussion s'ensuit entre les membres du conseil, notamment sur les anciennes façons de procéder vs les nouvelles.

Suivant la ligne de pensée de Claire Desrosiers, Danielle Faucher, Catherine Hamel et Louis-Michel Jutras, madame Sylvie Landry propose de conserver le solde de ce compte pour les finissants de cette année, mais précise que pour les années subséquentes, s'il reste un solde au FDS6ANNEE, qu'il soit retransféré dans d'autres projets, avec l'approbation du conseil.

Madame Sylvie Landry informe le conseil qu'un don pourrait aussi être ajouté aux effets scolaires en 2026-2027, afin de pallier nos différents projets, de cette façon, un montant clair serait établi permettant de financer différents projets.

Madame Sylvie Landry présente le FDSBIBLIO – Projet bibliothèque, pour lequel nous avons un solde de 2244\$. Comme souligné au point 4, la direction est en attente des suggestions d'achats qui seront soumises au conseil ultérieurement.

Relativement au FDSCOUR – Aménagement cour d'école, pour lequel nous avons un solde de 35,500\$, elle souligne les modalités pour l'utilisation du 6,000\$ qui nous vient de la Caisse Desjardins. Ce montant doit servir à l'achat de mobilier et s'ajoute au montant que nous avons déjà.

Madame Sylvie Landry présente le FDSCHANDA, pour lequel nous avons un solde de 621\$. Madame Valérie Barbin rappelle au conseil que ce fonds vient de la vente de produits à l'effigie de l'école, destinés à l'ensemble des élèves, qui a eu lieu il y a plus de 2 ans. Madame Catherine Hamel confirme et souligne que le léger profit devait servir pour des activités rassembleuses, car le but premier de cette vente était de créer un sentiment d'appartenance aux élèves.

Sur proposition dûment faite par Valérie Barbin et appuyée à l'unanimité, il est résolu que le solde au FDSCHANDA – Activités rassembleuses, soit transféré dans le FDSFETE – Activités rassembleuses.

CÉ-2025-2026-18

Madame Sylvie Landry suggère de relancer l'achat de produits avec logo de l'école comme campagne de financement. Danielle Faucher souligne au conseil que le site « monchandail.com », où l'achat de ces items était disponible il y a 2 ans pour notre école, est encore existant. On pourrait les approcher pour relancer les ventes.

Sur proposition dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil approuve la relance de la vente de produits à l'effigie de l'école.

CÉ-2025-2026-19

Sylvie Landry présente le FDSFETE – Activités rassembleuses et demande l'autorisation de payer les jeux gonflables de juin dernier avec ce fond. Madame Catherine Hamel interroge la direction sur le fait de devoir faire adopter chaque dépense faite dans les fonds à destination spéciale.

Madame Landry explique qu'en l'absence d'une résolution généralisée lui permettant d'utiliser les différents fonds, ce qui n'a pas été fait l'année dernière, elle doit faire une demande pour chaque dépense. Elle propose qu'à la fin de la présente séance, une résolution soit adoptée afin de lui donner l'autorisation de procéder à des dépenses avec le fonds à destination spéciale aux fins pour lesquels ils sont destinés, sous condition que les dépenses soient présentées comme point d'information au prochain CÉ.

Sur proposition dûment faite par Marie-Hélène Breton et appuyée à l'unanimité, le conseil autorise la direction à utiliser le FDSFETE – Activités rassembleuses pour le paiement des jeux gonflables de juin dernier.

CÉ-2025-2026-20

Madame Sylvie Landry présente le FDSINTERETS et demande l'autorisation de transférer ce solde dans le FDSCOUR.

Sur proposition dûment faite par Marie-Hélène Breton et appuyée à l'unanimité, le conseil autorise le transfert du FDSINTERETS dans le FDSCOUR.

CÉ-2025-2026-21

Madame Sylvie Landry présente le FDSJARDIN. Madame Jacqueline Fournier propose de ne plus utiliser l'aide de la Ville qu'ils reçoivent chaque année et d'utiliser FDSJARDIN à la place. Les dépenses chaque année s'élèvent approximativement à 500\$.

Madame Sylvie Landry suggère de transférer une partie de ce montant et de conserver le reste, qui peut être transféré d'année en année s'il n'est pas utilisé, et de continuer à utiliser l'aide de la Ville pour le jardin communautaire.

Madame Catherine Hamel suggère qu'une partie de ce montant pourrait être utilisé dans le projet d'aménagement de la cour.

Madame Sylvie Landry présente le FDSLIVRES – Achats de livres pour les classes. Madame Andréanne Desjardins rappelle que 7,000\$ de livres ont été achetés l'année dernière, et que les enseignantes ont encore cette année un autre 300\$ par classe.

Madame Sylvie Landry présente le FDSPLANPE et demande l'autorisation d'utiliser une partie ce fonds pour payer un spectacle contre la violence et l'intimidation le 11 novembre prochain à l'école, d'une valeur de 2,400\$, et destiné à l'ensemble des élèves.

Sur proposition dûment faite par Marie-Hélène Breton et appuyée à l'unanimité, le conseil autorise que le paiement des frais pour le spectacle contre la violence et l'intimidation soit payé avec le FDSPLANPE.

CÉ-2025-2026-22

6.7. Vente de chandails des finissants, approbation;

Madame Sylvie Landry demande l'approbation du conseil afin d'organiser la vente de chandail de finissants, pour lesquels les profits seront déposés dans le FDS6ANNEE.

Sur proposition dûment faite par Claire Desrosiers et appuyée à l'unanimité, le conseil approuve la vente de chandail de finissants, pour lesquels les profits seront versés au FDS6ANNEE.

CÉ-2025-2026-23

6.8. Normes et modalités, approbation;

Madame Sylvie Landry présente les normes et modalités 2025-2026.

Madame Catherine Hamel demande s'il serait possible de rendre disponibles l'année prochaine les obligations ministérielles au sujet des compétences et de la fréquence des évaluations. Madame Landry apporte des précisions relativement aux normes et modalités ainsi que des compétences évaluées.

Sur proposition dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil approuve les normes et modalités 2025-2026.

CÉ-2025-2026-24

6.9. Évaluation du projet éducatif, adoption;

Sylvie Landry présente l'évaluation du projet éducatif, qui a nécessité deux rencontres avec le comité pédagogique, et qui doit être constaté chaque année pour indiquer si les objectifs sont en voie d'atteinte ou non.

Madame Catherine Hamel ayant soulevé un point au sujet d'un libellé au plan, elle propose de retirer une partie de la mention. Le retrait d'une partie du texte est approuvé et la correction est apportée au document, qui doit être déposé sur le site de l'école au plus tard le 30 novembre.

Madame Claire Desrosiers souligne pour sa part qu'elle prend avec un grain de sel les évaluations indiquées, étant donné que l'évaluation des apprentissages dépend de plusieurs facteurs.

Sur proposition dûment faite par Valérie Barbin et appuyée à l'unanimité, le conseil adopte l'évaluation du projet éducatif telle que proposée.

CÉ-2025-2026-25

7. Points d'information ;

7.1. Aménagement de la cour d'école;

Ce point a été discuté au point 6.2.

7.2. Achats pour la bibliothèque, information;

Ce point a été discuté au point 6.6.

8. Parole à la représentante du service de garde;

Rien à signaler pour madame Jacqueline Fournier.

9. Parole aux membres du Conseil d'établissement;

Aucun membre ne désire s'exprimer.

10. Parole au public;

Aucun public présent.

11. Parole à la direction;

Rien à signaler pour la direction.

12. Correspondance;

Aucune correspondance n'a été reçue.

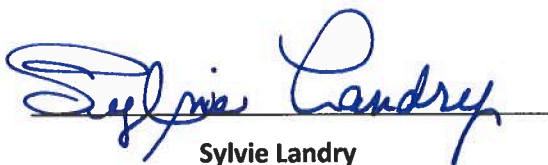
13. Levée de la séance;

L'ordre du jour étant épuisé, madame Valérie Barbin déclare la levée de la séance à 20h34.

CÉ-2025-2026-26



Valérie Barbin
Présidente



Sylvie Landry
Directrice

